

Les élus en charge des « Affaires sociales » – Stéphane Malard, en qualité de responsable du groupe de travail, Marie Christine Rivaux, Véronique Juste-Lapied et Dominique Barthe-Bougenaux – vous propose une permanence, avec ou sans rendez-vous, chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 9 heures à 10 heures, en mairie.

En cas de besoin, vous pouvez également contacter la mairie au 04 76 97 60 19 ou par mél à [mairie@stmaximin38.fr](mailto:mairie@stmaximin38.fr) pour prendre un rendez-vous en dehors de cette permanence.